" Année. — N° 12.725. .... Le Numéro : 25 centimes Dimanche 29 Juillet 1928.

L

FOKTONÉ

E

KOI UDY, LITTORA

Fondateur OBQANE DES STATIONS HIVERNALES

L

ET MONDAIN DE CANNES ET DE L'ARRONDISSEMENT DE GRASSE

Administration et Rédaction :
24, rue Hoche, CANNES — Tâléph. 4.8(

JOURNAL

\ - •

Publie les Ai,. .Lt.' judiciaires et légales, les avis des Tribunaux de Commerce, Actes de sociétés, Ventes de fonds de commerce, etc.. lî. c. Cannes 4.302

ABONNEMENTS

limitrophes 12 fr. 6 fr.
Auti-ca départements 14 » 7 *
Uuiun Postule 25 » 13 »

ANNONCES te Kff«
Echos (1" page) 12 fr.
Clil'unique du la Mode 6 >
Cliron. Locale et Régionale 6 >
Apres chronique 5 »
Réclames (3* page) 4 »
Annonces (4e

page) 2 50
Annonces Légales 1 50
Petitea Annonces 1 »

Les annonces sont reçues au bureau du
Littoral et dans les Agences de publicité

La Répartition des Fonds de Bienfaisance
On a l'occasion assez fréquente
de médire avec ostentation de
ces privilégiée de la Fortune
qui, pour employer une expres-
sion devenue proverbiale par sa
signification imagée, «les lâchent
avec un élastique». On se plaint
amèrement de leur tiédeur envers
- les œuvres d'assistance publique
' qui réclament pourtant, chaque
jour, d'importants capitaux et
ne peuvent joindre les deux bouts.
La critique est aisée, niais ne
serait-il pas intéressant de se
rendre compte des causes très
rationnelles de cette parcimonie.
Nos grandes œuvres de secours
de Cannes, que ce soit le Bureau
de Bienfaisance ou l'Hôpital four-
nissent, chaque année, un Budget
qui, par miracle, clôture ses opé-
rations par un bénéfice assez
coquet. Cela dénote à coup sûr
une administration honnête, mais
cela également décourage la gé-
nérosité qui n'a plus matière à
s'exercer au profit d'organisa-
.- - tions capables de bien faire et
par dessus le marché d'écono-
miser.
Car il ne peut venir à l'idée
d'aucun que le Bureau de Bien-
faisance n'exerce pas ses largesses
avec toute la protusion désirable,
que l'Hôpital n'apporte pas à ses
aménagements intérieurs tous les
perfectionnements utiles. C'est
si naturel que l'argent destiné à
améliorer le sort des déshérités
ou des malades soit, en effet,
dépensé jusqu'au dernier cen-
time.

Pourtant il y a quand même
une lacune dans cette façon de
procéder, car avec les bénéfices
des uns on devrait pouvoir sub-
"- '(venir aux besoins des autres.
Dans l'armée où les militaires
n'ont pourtant pas une facilité
extravagante pour le domaine
pratique, on opère cependant
des virements adroits. Quand un
officier d'ordinaire, par souci d'ad-
mmis.tration impeccable, dénonce
à l'autorité supérieure un boni
appréciable sur les' vivres, on
lui prend cette somme dont .il
n'a que faire et on l'affecte à mi
autre régiment moins privilégié
par l'épargne. Cependant il faut
dire exactement ce qui arrive
dans ce cas, c'est que les hommes
de la Compagnie où l'on a éco-
nomisé sont très mal nourris
et que les bénéficiaires bientnour-
- .. ris profitent d'un supplément.

Ainsi l'on enseigne aux officiers
que leur budget est fait pour être
dépensé.
Si l'administration Préfecto-
rale pratiquait dans les biens
réservés aux œuvres de bien-
faisance de semblables virements
et affectait à quelques autres
œuvres les économies apprécia-
bles réalisées par notre Bureau
de Bienfaisance et notre Hôpital,
il y aurait peut-être un change-
ment.

Il existe dans chaque ville des
œuvres dignes du plus haut
intérêt et particulièrement celles
destinées à secourir l'Enfance et
la Maternité. Les femmes en
couches, la Goutte de lait, les
Colonies de vacances, les Pa-
tronages voient leur rayonnement
limité par le chapitre débiteur
de leur budget qui a trop vite
fait d'égaliser la page concordante
où sont inscrits leurs moyens
en chiffres trop connus. Avec
quelle joie et aussi avec quel
intérêt ces œuvres, si dignes
d'attention, verraient tomber an-
nuellement dans leur caisse quel-
ques dizaines de mille francs
qui transformeraient leurs moyens
d'action. Au fait, personne ne
serait trompé car la bienfaisance
n'est pas compartimentée, et ceux
qui donnent sont tout disposés à
s'intéresser à toutes les œuvres
qui relèvent d'une sage adminis-
tration. Nous faisons appel à
l'examen de l'Administration soit
préfectorale, soit municipale pour
faire cesser un particularisme
outrancier. Il y a un droit de
contrôle qui doit s'exercer avec
persévérance sur la répartition
des fonds destinés à la charité
publique. Qu'est-ce que ça peut
nous faire que l'on accuse des
bénéfices au Bureau de Bienfai-
sance ou à l'Hôpital ? Et quelle
est l'utilité de ce procédé en face
duquel on oppose chaque joui
des détresses apitoyantes. - le
on regorge d'économies et là on
fait appel à la charité publique
pour telle veuve chargée d'en-
fants,' pour telle famille vouée à
la noire misère par la maladie
du père. Cela est intolérable et
nous nous permettons de deman-
der bien sincèrement aux ad-
ministrateurs de nos œuvres de
bienfaisance si abondamment
pourvues ce qu'ils pensent de cette
anomalie que l'on peut appeler
pour le moins regrettable.

Association des Descendants

de Vieilles Familles Cannoises

Les anciennes peuplades,
lorsqu'elles avaient décidé de
s'établir sur un point de la cô-
te, choisissaient de préférence
un quartier fertile, pourvu
d'eau en abondance et une baie
pouvant abriter leurs navires.
En vertu de ces considérations,
nous avons comme exemple,
l'établissement des villes de
Marseille, Antibes et Nice. Seuls
les Romains ne s'arrêtaient
pas à la recherche d'une baie
naturelle, parce qu'ils étaient
plus facilement pourvus de main
d'œuvre et employaient leurs
immenses moyens à construire
des quais, phares, etc.. Nous
avons près de nous : Fréjus.
Ces raisons établies, il est fa-
cile de déduire que si les Oxy-
biens avaient fait d'/Egitna leur
port principal, c'est parce qu'ils
avaient trouvé sur cet emplace-
ment une petite baie naturelle
qui se prêtait admirablement à
abriter leur flotte, et un terrain
fertile alimenté par de nom-
breuses sources.

A cette époque, la mer s'avan-
çait plus avant, dans nos terres,
car les alluvions des ruisseaux
que nous appelons aujourd'hui :
Le Châtaignier et la Foux, ne
s'étaient pas encore déversés en
quantités suffisantes sur notre
rivage. Mais pendant des siècles,
ces alluvions aidés par des cou-
rants, qui viennent générale-
ment de l'Est, ont été conduits
peu à peu dans le côté Ouest de
notre baie où ils se sont accu-
mulés progressivement et c'est
cet entassement progressif qui
a fait diminuer notre baie dans
le sens de sa profondeur. En
considérant la nature de notre
sous-sol, nous en déduirons que
la mer arrivait au bas des con-
tre-forts du Petit-Juas, en sui-
vant une ligne d'Ouest à l'Est

quartier, on a constaté l'exis-
tence du sable. Au n" 35 de ja
rue Félix-Faure, lors de la cons-
truction d'une fosse dans 1;
partie de la maison en limite de
la petite impasse prenant accès
sur la rue Ferry, nous avons vu
le sable après quelques coups de
pioche. De ce point à la rue
Grande, il n'y a que quelques
mètres. Nous poumons citer
d'autres exemples, mais suivons
plutôt la mer dans son recul,
ainsi qu'il est dit couramment.
. La première consigne au mo-
ment de la Révolution Françai-
se, fut construite en partie sur
des rochers, sa partie Nord ou-
vrait sur la route d'Italie et le
mur du Midi était battu par les
flots.

Depuis la Consigne, la me]
couvrait les Allées, ne laissant
libre que la route d'Italie et en-
core pas toujours, malgré son
mur de protection. Le 3 février
1823, pendant une forte tempê-
te, les vagues traversaient le'
Cours, (les Allées actuelle-
ment), la Grande Route, et
inondèrent le corps de garde des
douaniers établi à l'angle de la
rue Ferry et de la rue Félix-
Faure n" 36. Et, en nous rappro-
chant de notre époque, nous
avons vu souvent les pêcheurs
et les plaisanciers, tirer leurs
barques sur la route actuelle des
Allées.

Quant au chantier de cons-
tructions de navires, établi
d'abord à côté de la rue Rou-
guière, il fut successivement re-
porté à l'Est de la Maison Ga-
zielle (aujourd'hui le Splendid-
Hôtel), en aval et en amont de
la route, ensuite au Midi de cette
maison et plus tard tout à fait
sur le rivage au Sud de la place
des Iles.

PHARMACIES DE GARDE

jusqu a hauteur de la rue

Rouguière. En effet, partout où
il a été pratiqué des fouilles,
dans certaines maisons de ce

Sont de garde aujourd'hui :
Caminade, rue d'Antibes. Tel,
0.16.
Saulnier, 32, rue d'Antibes.
Tél. 1.29.

ECHOS JMONDÂINS

M. Paul Jeancard

Officier de la Légion d'Honneur

Nous sommes heureux d'ap-
prendre la récente promotion
au grade d'oflîcier de la Légion
d'honneur, de M. Paul Jeancard,
ingénieur des Arts et Manufac-
tures , conseiller du Commerce
extérieur, administrateur de la
Banque de I-'Yance {succursale
de Cannes) vice-président de la
Chambre de Commerce de Nice
et des Alpes-Maritimes, très sym-
pathiquement connu en notre
ville et dans la région.
M. Paul Jeancard avait été
fait chevalier de la Légion d'hon-
neur à Verdun, en 1915, pour
les services rendus au titre mili-
taire qui lui valurent également
la Croix de guerre.
La carrière du nouvel officier
a été jusqu'à ce jour bien remplie.

L'ingénieur P. Jeancard a di-
rigé de nombreuses entreprises
matières premières de parfumerie,
entreprises coloniales, minières,
métallurgiques.
Ces affaires ont nécessité de
nombreux voyages et séjours à
l'étranger et dans les colonies
françaises où il a créé des exploi-
tations industrielles et agricoles.
P. Jeancard a visité tous les
Etats d'Europe ; en Afrique :
l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte,
la Côte des Somalis, la Guinée,
les Congos Français et Belges.
En Amérique : le Canada, les
Etats-Unis et le Mexique.
En Asie : l'Anatolie, les Indes,
la presqu'île Indochinoise, la
Chine, le Japon.
De la mission en Extrême-
Orient, envoyée sur l'initiative
de M. le Ministre Clémentel, sont
ésultées de nombreuses sociétés,
entre autres la Cie

Minière et
Métallurgique de l'Indo-Chinti,
la Soie, le Syndicat des Chemins
de Fer de l'Indochine, etc.

Pendant la guerre, capitaine
d'artillerie, a commandé la 43e
batterie dii 2e

de Montagne.
Blessé à Verdun. Indisponible.
Chargé de la direction des fabri-
cations d'obus aux Ateliers de
Construction de Lyon, par une
bonne organisation du travail,
porte la production de 4.000 à
12.000 obus par jour.
Chargé ensuite par le Gouver-
nement de l'étude du problème
des matières colorantes pour les-
quelles nous étions tributaires de
1 Allemagne, fonde la Cle

Natio-
nale de Matières Colorantes et
de produits chimiques, qui fut
portée à 100 millions de capital,
a fusionné avec Kulniann et a
Tésolu le problème. de libérer
entièrement le marché français.
A créé en France, l'industrie
de la Bakélite pour laquelle nous
étions tributaires des Etats-Unis
et de l'Allemagne

Vient d'accomplir avec son
iils un voyage d'études en Afrique
Equatoriale, d'où résulteront quel-
ques nouvelles entreprises indus-
trielles et agricoles. A particu-
lièrement étudié le problème de
la production de • la banane en
Guinée pour libérer la France
des importations étrangères
En outre, M. Paul Jeancard
a publié de nombreux articles très
appréciés dans le Bulletin de la
Ste Chimique, , à la Revue de
Chimie Appliquée, au Bulletin
de la Sté ae Géologie, dans les
revues coloniales et techniques,
et écrit plusieurs livres sur la
Chimie des Parfums, l'Anatolie,
les Parfums, etles Finances de
l'Entrepris*

Nous adressons à notre ami,
M. Paul Jeancard, l'expression
très sincère de nos félicitations les
plus cordiales pour la haute dis-
tinction, si méritée, dont il vient
d'être l'objet.

Nous sommes heureux de
trouver parmi les nouveaux
promus au grade de Chevalier
de la Légion d'honneur, le nom
de M. Bonamici, artiste peintre,
bien connu dans notre ville où
il eut ses premiers succès.
M. Bonamici est décoré com-
me peintre du département de la
marine, et nous lui adressons
nos plus vives félicitations.

Nous avons été douloureuse-
ment surpris par le décès de M.
Jean Bonsignori, syndic de fail-
lite et agent d'assurances, qui
a trouvé la mort dans un acci-
dent d'automobile.
Noua adressons à sa famille
nos condoléances les plus sincè-
res.

La Joie dans les Chantiers 1 Le Théâtre de la Mer

S'il est vrai que le labeur
quotidien doit s'nu premier de bonne
humeur, jamais les ouvriers qui
s'escriment de tout leur courage
sur les grands et nombreux chan-
tiers cannois ne se sont autant
a>n usés.
Malgré l'ardeur déployée sur
ces constructions qui grimpent avec
célérité, ils ont comme distraction
la rue et ses passants. Avec une
grâce remarquable ils s'évertuent
d'atteindre, avec une lourde corde
lancée sur la chaussée, la passante
qui va à pas pressés; avec un tin-
tamarre qui enchante leurs oreilles,
à la manière des extravagances
d'un jazz, ils laissent tomber aussi
brutalement que possible; les lourdes
tringles de ferraille qui constitue-
ront le lendemain iarntatur,: des
•nouveaux édi/wes et foui ainsi
sursauter les promeneurs; avec
une élégante délicatesse ils laissent
tomber dans la rue, pour le grand
dommage de la bitulilhe les ma-
tériaux qui soulèvent des nuages
de poussière dont tous les alen-
tours sont enfumés.

Au surplus, ils t^'cehent quel-
ques quolibets (le plus souvent
dans un idiome transalpin) aux
jeunesses qui parcourent la rue
et cela doit être, d'une gaîté irrésis-
tible à en croire leurs éclats de rire.

Mais le passant ou la passante
se soucient bien peu de tout cela,
car • ces derniers ont besoin de
toute 'leur- attention pour échapper
par miracle à la corde, la lourde
barre de fer, ia vague poussiéreuse
et, par surcroît, au véhicule q,
se hâte parmi ce fatras incommode
et dangereux.
Les ouvriers s'amusent et c'est
peut-être une facou d'entretenir
leur courage, mais les piétons se
demandent avec anxiété comment
ils traverseront, sans y laisser
un membre, Cannes Bains de mer,
ville hospitalière à sa clientèle
d'été.

Qu'est-ce que ça fait pourvu
que l'on rigole ?

La Course au trésor

ORGANISÉE PAR « I,A SAISON DU
CANNES » i-E 31 JUILLET.

La date de la" « Course au Tré-
sor » approche.
C'est en effet mardi prochain, à
20 heures 30 précises que les
concurrents disputeront la mys-
térieuse épreuve, organisée par
notre confrère périodique illustré
La Saison de Cannes:

Nous avions annoncé qu'une
enveloppe cachetée contenant le
nom et y emplacement du but de
l'épreuve serait remise au départ
à chaque concurrent et que l'ou-
verture de cette enveloppe cor-
respondrait à l'abandon de la
course ; pour simplifier l'épreuve,
les organisateurs ont décidé de
rendre public le nom de cet en-
droit.

Il s'agit de l'Auberge du Super-
Cannes. C'est là que les automobi-
listes, après avoir accompli tout
le parcours et après avoir re-
cueilli à tons les contrôles des
fiches attestant leur passage de-
vront se retrouver.

A cette occasion, une soirée
dansante a été organisée. Une
piste de danse sera aménagée en
face de l'admirable panorama que
l'on sait, un orchestre fera danser
les personnes qui attendront l'ar-
rivée des automobilistes.

Pour faciliter ljaccès de Supei-
Cannes en ce soir" de gala à toutes
les personnes qui n'ont pas de
voiture, la direction du Domaine
organisera un service d'auto-cars
partant de Juan-les-Pins et de
Cannes à 21 h. 45 avec retour à
partir de minuit.
De plus, une bonne nouvelle
réjouira sans doute les .concur-
rents inscrits ; un nouveau prix a
été ajouté à la liste. En plus du
maillot « Jantzen » et du néces-
saire « Kissply » offert par « Les
Galeries de la Croisette » et les
Etablissements Dimant et Cho-
teau, en plus du parasol bleu pour
auto ou de la malluttu de cam-
ping offerte par M. Fix-y, il faut
ajouter un accessoire pour auto-
mobile offert par l'Hôtel Méditer-
ranée et 6 bouteilles de champa-
gne offertes par M. Rey, directeur
du Café des Allées.

Nous rappelons que les enga-
gements sont reçus jusqu'au 30
juillet inclus, par M. Francis An-
drau, secrétaire de l'Automobile-
Club do Cannes, 10, rue des Bel-
ges. Comme le nombre des enga-
gements est fixé à 25 nous ne
saurions trop engager ceux qui
ont l'intention de participer à
l'épreuve à s'inscrire pour les
numéros qui restent disponibles

Que n'a-t-on pas dît, que n'a-
t-on pas écrit sur cette initiati-
ve heureuse ? Il est vrai que les
détracteurs de toutes les bonnes
idées éprouvent cette facilité
malhonnête de se couvrir du dé-
guisement de l'anonymat. Je
voudrais souhaiter la même fer-
veur envers cet incognito dans
les listes de bienfaisance ou mal-
heureusement l'étalage de noms
manœuvre, sans rougir, son in-
décence.

Est-ce du grand théâtre que
nous avons vu ? Non ! parce
qu'il manquait tout bonnement
des fonds à une entreprise au-
torisée que la Ville aidait d'une
main et desservait de l'autre.
Est-ce du grand et beau théâ-
tre que nous avons entendu ?
Oui ! parce que les artistes
surpassaient, au moins en va-
leur vocale, beaucoup d'autres
artistes entendus.

Que pouvait-on demander à
un théâtre de plein air ? Une
organisation plus coquette et
extrêmement coûteuse qui n'au-
rait peut-être pas attiré davan-
tage notre curiosité, car il faut
toujours se méfier des restric-
tions monétaires.

Au moins nous avons entendu
des artistes qui connaissaient
bien toutes les délicatesses de
leur profession de chanteurs.
Trouverez-vous aussi facile-
ment -des Ronzato, des Gemma
Landi, des Bartolomasi, des
Castelmonte, des Zingara, sans
compter les autres comparses ?
- Je ne vous souhaite pas de
les chercher dans nos troupes
françaises, non pas que vous ne
les dénicherez, mais parce que
leurs cachets entraîneront des
dépenses prodigieuses, à valeur
même égale.
Ils ont chanté en italien ces
artistes et vous n'avez pas com-
pris ? Mais il vous arrive sou-
vent (dans le cas contraire je
vous plaindrais) d'aller écouter
partout d'autres chanteurs dont
la science vocale vous suffit.
II faut savoir surmonter en
matière d'art, l'opinion des
snobs ou des dindonneaux qui
se gonflent de prétentions aussi
inexpliquées qu'inexplicables et
qui n'offrent que leur pédantis-
mes facilement réduit à néant.
Le Théâtre de la Mer restera
pour beaucoup (heureusement)
la manifestation digne d'autres
succès plus grandioses. Nous en
rendons grâce à leur principal
initiateur, M. G.rillières, et à
ceux qu'il a su choisir. Tant pis
pour ceux qui ont cru qu'il fal-
lait une bonbonnière pour cro-
quer l'insipide fadeur de pro-
duits fabriqués maladroitement,
nous leur laissons volontiers et
leur cadre approprié et leur ex-
travagance.
On nous a dit qu'au Théâtre
de la Mer, nous entendrions des
artistes que nous avons enten-
dus, cela suffit amplement à
notre joie, jusqu'à preuve du
contraire.

LE STRAPONTIN.

Les Caisses de Compensation

Le s Journal Officiel » du 19
juillet, publie le texte d'un ar-
rêté du Ministre du Travail.
Voici ce texte :
« Article premier. — Le pa-
ragraphe III de l'article unique
de l'arrêté susvisé du 27 octobre
1925 déterminant pour les mar-
chés de travaux publics à exé-
ter dans le département des Al-
pes-Maritimes, les conditions
auxquelles doivent satisfaire
pour être agréées les caisses de
compensation ou autres institu-
tions constituées entre chefs
d'entreprise en vue du service
des allocations familiales est
ainsi modifié :

« 3° Les taux des allocations
familiales sont fixés comme
suit :

. « a) Pour un enfant à la char-
ge de l'ouvrier ou employé : 20
fr. par mois, soit 80 centimes
par jour de travail ;

« b) Pour deux enfants à la
charge de l'ouvrier ou employé:
50 fr. par mois, soit 2 fr. par
jour de travail ;
« c) Pour trois enfants à la
charge de l'ouvrier ou employé:
100 fr. par mois, soit 4 fr. par
jour de travail ;

« Et 50 fr. de plus par mois
et par enfant en sus du troisiè-
me, soit 2 fr. par jour de tra-
vail.

« Art. 2. — Le présent ar-
rêté sera appliqué à partir du
premier novembre 1928 ».

CANNES

Le Testament

d'un Bœuf

// est permis quelquefois, quand

on n'est pus très intelligent, d'en-

tendre le langage des bêles <juî

nous fout mesurer par comparaison

ce que vaui le langage des hommes.

Nous laissons donc à notre rédac-

teur la responsabilité de son in-

terview

Le bœuf m'a dit, dans Un meu-
glement qui excitait la pitié, son
long calvaire, et je m'excuse de
rendre assez mal ici cette com-
plainte douloureuse.

— On m'a pris dans un champ
où je cherchais quelques brins de
luzerne rôtis par le soleil et où,
pour tromper mon appétit, j'avais
du moins la contemplation récon-
fortante des champs de blé où
bruissaient des épis drus, arrosés
de ma sueur. Quelque jour devant
la charrue, si j en crois mes souve-
nirs qui ont bien une valeur égale
à ceux de, vos nistoriens, j'avais
compté par le rythme scandé et
lent de mes ambles le fourmille-
ment de vie qui effacerait la trace
de mes sabots. On m'a pris faci-
lement, parce que je n'ai pas les
qualités de mon frère le taureau
qui croit, par-ses bénéfices, réali-
ser une prédestination. '

J'ai quitté le pâturage qui fleu-
rait bon malgré la sécheresse et
où les sauterelles amies s'éver-
tuaient à prendre toutes les par-
ties de mon corps pour un trem-
plin favorable à leurs acrobaties.
J'ai laissé là des compagnes fémi-
nines qui étaient des camarades
et des enfants sautillants qui
étaient mes'neveux. La route, les
arrêts, les atermoiements du ma-
quignonnage furent longs. C'était
un genre de Calvaire dont j'avais
le droit de me souvenir, puisque
l'un de mes célèbres aïeux était
présent à l'Etable divine.

Avec une cruauté bien peu
digne des hommes, on m'enferma
avec mes congénères dans un
wagon exposé au grand soleil et
dont les bas-flancs nous permet-
taient, suprême raffinement, de
contempler tout le long de la
route les campagnes 'reverdies,
les cours d'eau ombragés et nos
frères, futures victimes

Nous étions dans le train... et
nous avions le droit de traduire
dans un meuglement féroce toute
notre haine du progrès

Je vous fais grâce des haltes,
des tamponnements brutaux, des
quolibets de voyageurs, de nos
souffrances physiques, car la faim
et la soif étaient autorisées dans
ce convoi.

A Cannes nous arrivâmes
sous les lourds effluves. Le can-
tonnement fut terrible. Au soleil
couchant on décida de nous libé-
rer de notre cachot ambulant.

Oh ! ce fut un triste spectacle,
croyez-le bien. D'une hauteur
prodigieuse, des humains (méri-
tent-ils ce nom ?) nous firent
sauter sur le ballast. C'était alors
l'horrible vision d'une ou deux
jambes cassées, d'un muffle qui
sortait ensanglanté de sa chute
dans les pierres aiguës, et de per-
sonnages horribles qui, avec une
inconscience navrante de notre
douleur, nous menait à coups de
matraques. On appelle ces ins-
truments des nerfs de bœuf, cette
délicate attention est la bonne
mesure de notre supplice.

' Clopin-clopant,, nous sommes
parvenus dans le parc de l'abat-
toir où il fallut encore attendre
deux jours et deux nuits notre
tour d'exécution.

A présent, dans quelques
minutes, je ne me fais pas d'illu-
sion, ce sera ma dernière étape et
je l'envierais, voyez-vous, si je
ne songeais dans ma douleur phy-
sique intolérable que je vais étTe
utile à une race que je nourris et
qui devrait, pour cela même, envi-
sager d'autres égards.

Déjà, non loin d'ici, je per-
çois ce bruit sourd de chutes lour-
des qui ne me trompent point et
je vous quitte en vous remerciant
de ru'avoir entendu.

Bon appétit, Messieurs !

La Distribution des Prix

au Sou des Ecoles Laïques
La distribution des prix aux
pupilles du Sou des Ecoles Laï-
ques a eu lieu Dimanche.
M. Antoni, président a pro-
noncé l'allocution suivante :

« Monsieur l'adjoint,
« Mesdames, Messieurs,
« Mes chers enfants,

« Le Comité directeur du Sou
des Ecoles Laïques est heureux
de vous convier, aujourd'hui, à
la distribution de ses prix.
A un effort plus grand, nous
avons voulu, mes chers enfants
que les récompenses soient plus
grandes.
Vous êtes ici plus de cin-
quante enfants qui, par votre
assiduité, avez largement ré-
compensé et les membres du
Comité directeur et vos dévoués
professeurs : Mmes Sudre, Ver-
laque, Frison, Nerthaut ; MM.
Bellini et Chaze.
Pour eux, votre joie d'au-
jourd'hui, sera la plus belle ré-
compense de leur dévouement
si entier et si éclairé.
Nos remerciements vont éga-
lement aux parents de nos élè-
ves qui, connaissant nos efforts
pour rendre nos patronages tou-
jours plus attrayants, nous en-
voient leurs enfants.
Et puisque en ce jour de fête,
nous avons la bonne fortune de
posséder M. Lacour, premier ad-
joint, dont nous connaissons
toute la sympathie à notre œu-
vre, qu'il me soit permis de lui
demander de dire à son Conseil
Municipal ce que nous essayons
de faire ici, malgré le faible
budget de nos ressources. Je
voudrais, surtout , Monsieur
l'adjoint, que vous disiez bien
que nous ne voulons concurren-
cer personne et que notre plus
cher désir serait de travailler en
commun pour le bien et l'inté-
rêt des enfants des écoles de
Cannes.

Nous avions espéré, ces der-
niers jours, collaborer dans une
soirée commune, qui aurait été
•donnée au bénéfice de nos deux
Associations et montrer ainsi
au public que nous marchions
la main dans la main. Pour cette
fois, ça n'a pas réussi...
Mais nous ne nous lasserons
pas, nous vous tendrons la main
d'autre fois encore, pour bien
vous montrer que nous ne pour-
suivons pas un but égoïste, mais
seulement celui que nous dicte
notre cœur : le bonheur des en-
fante ».

PALMARES

Cours d'anglais et d'allemand
(Mlle Sudre) Premier Cours
(Filles)
Mlles Ugo Charlotte : prix
d'anglais et allemand.
Conrotto Angèle ; prix d'an-
glais.
Chauveau Marcelle : prix
d'allemand.
Ourcin Victorine : prix d'an-
glais.
Thomas Lucienne : prix d'an-
glais.
Saurin Gabrielle : prix d'alle-
mand.
Giove Inès : prix d'anglais et
d'allemand.
Deuxième Cours Anglais
(Fillettes)
Mlles Saramito Jeanne et Go-
lay Anita.
Troisième Cours Anglais
(Fillettes)
Mlle Faucher Renée.
Quatrième cours d'Anglais
(Fillettes)
Mlles lynedjian Armine, Cau-
din Victorine, Giove Angèle.
Cinquième Cours d'Anglais
(Garçons)
Ville Albert, Girard, Bottero
Armand, Brunet Raymond,
Brunet René, Vioub.
Cours de dessin (Mlle Sudre)
(Fillettes
Mlles Faucon Réjane, Cais
Renée, Conrotto Angèle, Bales-
tra, Doglietti.
Garçons
Margaria Louis, Bergeron
Henri.
Cours d'adultes (Anglais)
Planchard Yvette, Godino
André.
Dessin (prof. M. Chaze)
Trivero Alexandre, Canjora
Jules, Teisseire Eugène, Mattéi,
Jadot Henriette, Gardon.
Diction (prof. Mme Verlaque)
Mlles Jadot Henriette, lyned-
jian, Sanglar Yvonne, Donadieu
Lucienne, Teissier Valentine,
Miolan Andrée, Donadieu Odet-
te,